

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 53 (1915)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Le mobilier de M. de Praroman  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211579>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou sort espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Sommaire du N° du 16 octobre 1915 : La Belle Marguerite de Praz-Paley (V. F.).

Le mobilier de M. de Praroman. — On bouibo bin breci (Marc à Louis). — Pour la Suisse! (François Grize). — La femme fin de siècle. — Dame Anastasie. — Un vieux traitement du rhume de cerveau. — Bonaparte en Suisse ou une halte du grand homme, à Villeneuve, par J.-J. Porchat (*A suivre*).

## LA BELLE MARGUERITE DE PRAZ-PALEY

**A** Praz-Paley, sur les coteaux de Lavaux, vivait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une jeune personne qui enflamme le cœur de plus d'un gargon. Fille de parents considérés, elle se nommait Marguerite T... C'était, comme on dit, une belle plante, du moins autant que nous pouvons en juger par les billets ci-dessous, que nous passe un ami du *Conteur*, billets jaunis dont l'encre a pâli, mais pleins de vie, de jeunesse et d'ardente passion. Voici le premier :

A Mademoiselle,  
Mademoiselle T...,  
En praz Palais,  
par Cully.

Mademoiselle,

De quelle manière pourrai-je m'énoncer auprès de votre aimable personne pour être la mieux reçue, je ferai à cet effet tout ce qu'un véritable aimant peut s'imaginer pour aquérir non seulement la bienveillance d'une Compagnie qui au premier coup d'œil en ateignit une joie d'espérance, mais aussi et par dessus d'en prouver un vrai dévouement accompagné de toutes les qualités recherchées pour son parfait bonheur. Si j'osais Mademoiselle aprocher ces inclinations auprès de qui je m'adresse, je m'envisagerai l'homme le plus heureux non seulement pour les choses présentes, mais aussi pour celles qui sont à venir, et la cause principale est invariable de vous en rendre la réciprocité avec la loyauté la plus assurée, que ma naturalité et franchise ne veuille pas vous faire douter un instant des indices en abrégés ici exprimés et prêt à s'effectuer; mais qu'au contraire elle puissent vous faire naître les réflexions qui sont l'objet de mes passions affectionnées et sincères pour lesquelles je suis prêt à me vouer pour la vie à votre service.

Votre très humble

Mademoiselle et dévoué serviteur  
Charles-Louis P...

Morrens ce 26<sup>me</sup> Décembre 1797.

Charles-Louis P... s'embrouillait un peu dans ses belles phrases et maniait apparemment avec plus d'habileté le fossoir que la plume. La belle Marguerite ne semble pas l'avoir encouragé longtemps dans son manège amoureux, car voici, quatre mois plus tard, un officier qui lui écrit sur le ton d'un « très cher ami ». Cet officier commande une compagnie des troupes vaudoises appelées à marcher avec l'armée française contre les montagnards du Haut-Vaudois, qui se révoltaient contre le directoire de la République helvétique.

A la Citoyenne

Marguerite T... de Prapaley, par Cully.

Ma très chère Amie Marguerite,  
Je vous envoie un bâisé touché par le bout de ma plume, jusque que j'aie le plaisir de vous en toucher un plus proche. Car mon amitié est si forte attachée à vous que je ne prenus aucun plaisir par

ici, que de matacher exactement à mon service. Mais cependant je me console en pensant qu'il y a toute apparence que j'aurai le plaisir de vous voir d'en peut, je viens d'apprendre dans ce moment que Sion veut se rendre. L'on à cependant pris cette nuit passée 2 pièces de canons à nos frères. Mais par contre l'on a déjà pris 24 de leur prisonnier que l'on a emmené à Chillon. Mon cousin Chappuis et les deux autres capitaines sont parti hair matain pour aller contre Sion. Je vous salue de tout mon cœur et je demeure votre cher ami lié.

J..., capitaine.

Bex ce 16 May 1798.

L'année se passe sans que Marguerite ait donné son cœur. Cependant, le capitaine est rentré depuis longtemps de sa campagne du Valais. N'est-elle plus pour lui la « très chère amie »? « Souvent femme varie », se chantaient peut-être à eux-mêmes d'autres soupirants. L'un d'eux est un magistrat, le justicier E. J... D'une belle écriture de notaire, il tourne le poulet ci-après :

A Mademoiselle,  
Mademoiselle J<sup>ne</sup> Marg<sup>tr</sup> T...  
Prapaley.  
Châtillens ce 27<sup>e</sup> X<sup>bre</sup>, 1798.

Mademoiselle,

Depuis quelques jours quelques garçons d'ici et Oron, avaient projeté de fêter ce nouvel-an à la Dausaz, et c'est seulement hier qu'ils ont pu réussir d'avoir un joueur. Et maintenant ils me parlent et ils me pressent pour être de leur partie. Mais hélas comment pourrois-je partager avec eux les divertissements qu'ils se proposent d'avoir, pendant qu'il ny auroit là que mon corps, puisque mon âme est continuellement auprès de vous. Oseroïs-je, pour que je pusse prendre véritablement part à ces divertissements et que j'euise la belle de toutes les belles, vous prier instamment Mademoiselle me procurer l'honneur et le plaisir d'en être. Veuillez me donner Réponse que j'irai prendre la liberté d'aller chercher chez vous un de ces jours. Cette demande est bien hardie mais je suis suplie vôtre indulgence de la pardonner.

Je ne ressayerai pas ici de tracer ni vos graces, ni votre beauté, car quand j'aurais la lire d'Appolon, je ne pourrais décrire ni l'une ni l'autre.

En attendant l'avantage de vous voir et de vous parler je reste toujours avec l'amour le plus pur, et toute l'estime possible,

Mademoiselle  
Votre très humble et  
très obéissant serviteur  
E. J..., justicier.

Ici s'arrête cette correspondance. Le justicier l'emporta-t-il sur ses rivaux? Nous ne le savons. Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de reproduire ici ces lettres où, en dépit des troubles de l'époque, se dévoile si ingénument l'âme aimante de la jeunesse de Lavaux.

Les guerres auront beau se déchaîner, il y aura toujours quelque part une belle Marguerite, vers qui voleront les pensées d'un simple vigneron ou d'un fier capitaine. V. F.

**Pensée.** — Les dévotes sont naturellement curieuses. Elles se dédommagent des péchés qu'elles ne font pas par le plaisir de savoir les péchés des autres. *Marivaux.*

## Le mobilier de M. de Praroman.

On nous écrit :

Dans la note accompagnant l'inventaire du mobilier de M. de Praroman en 1618 et qu'il publie dans le dernier numéro du *Conteur*, M. P. dit ignorer ce qu'était le meuble de cave que l'on appellait « un poulain », et de même le « couteau bresset » dont parlent des documents des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Le « poulain » est cette sorte de lourd brancard qui sert à descendre les tonneaux à la cave. La chose et le terme sont encore en usage aujourd'hui.

Quand au « couteau bresset », c'est le couteau à deux manches, dont la lame est en croissant et qui sert à hacher. « Bresset » vient sans doute de « bressi » ou « breci » (bercer) car pour hacher on imprime au couteau le même mouvement qu'au berceau qu'on balance.

\*\*\*

Nous avons reçu d'autres communications encore, touchant le même article. Nous les résumerons dans notre prochain numéro.

**Référence.** — Une dame dont les factures restent volontiers en souffrance — demande à sa couturière des renseignements sur une bonne qui, précédemment, avait déjà servi chez elle?

Cette fille est-elle honnête?

Tout ce que je puis vous dire, Madame, c'est que chaque fois que je l'ai envoyée chez vous avec une note de fournitures, elle est revenue les mains vides!

## ON BOUBO BIN BRECI.

**S**TA veillâ quie, lo cabaret étai pliein que-  
met onna bossa de retso, pè la mau que  
lái avâi zu on einterrâ et que lè dzein l'a-  
vant fè viguètse aprî. On avâi tsantâ, bramâ,  
racontâ dâi mouf de gândoises, terf ào dâi, dju-  
vî à la bourse, à la bête. Einfâin quie! l'étai  
minè et sé pas quemet de la mëtsance l'étai  
arrevâïe asse rido. Faillâ modâ po l'ottô, lái a  
pas! et, po bin, l'étai on croûto moméint, prin-  
cipalameint po elliau que l'étant maryâ.

Luciin à Preniau peinsâve à tot cein ein dè-  
chêdeint lé z'egrâ dau cabaret. Gâ la fenna! L'è  
que badenâve pas su clli chapitre sa granta  
tseguelhie de Jeannette Pétairu, quand bin  
l'irant maryâ pire du la douz'an et que l'avant  
zù l'an passâ on galé petit bouibo. L'è iena  
que l'avâi su lo tenf dézo sè gredon, melebâo-  
gro! Faillâ pas que lo Luciin brontsâi et que  
s'arrête ào cabaret! Ein ouïâi son compto quand  
revegnâi à la carrâie: on veretâblio pridzo dau  
djonno et pu dû cein tiutsi à l'hôtet dau Tiuveri  
et medzi la soupa à la potta omète houit senan-  
ne.

Mon Luciin pétâve dan minço po s'allâ redui-  
re. L'âvore la porta dau pâilo tot plilian, trè sè  
solâ et lè hete per que bas su lo couai po ne pas  
que fassant dau tredon et ne pas reveilli sa